

OBJET

N° 28/2018

Installation des
nouveaux délégués
de la commune de
Charmes-Sur-Rhône.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président
Olivier AMRANE.



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L.2131-1 DU CGCT)

Le Président
Olivier AMRANE.

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

22 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Boffres**, sous la présidence de Monsieur Christian ALIBERT, par délégation du Président M. Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 37

Qui ont pris part au vote : 40 (2 pouvoirs)

Date de convocation du Comité : 5 juin 2018

Présents votants : MM. Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY (pouvoir Thierry DUFOUR), Laurent COURBIS, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE, Patrick DERIVAZ, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Christophe FRACHON (pouvoir Daniel BLACHE), Guy FAURE, Laurent BRUNEL, Michel CIMAZ, Michel DELOCHE, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Éric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles BRUN, Gérard BRUN (suppléant Gilles LEBRE), Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Hervé COULMONT, Gérard CHAPUIS, Christian AUDEMARD, Patrice POMMARET, Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Olivier AMRANE, Thierry DUFOUR (pouvoir Philippe BONNEFOY), Daniel BLACHE (pouvoir Christophe FRACHON), Michel REYNAUD, Gilles LEBRE (suppléant Gérard BRUN), Michel BRET, Jean PLATON et Fabrice CHIROUZE.

Secrétaire de séance : M. Gérard GLORIEUX.

LE RAPPORTEUR : M. ALIBERT Christian, Vice-Président.

Suite à la création du Syndicat d'eau potable Crussol-Pays de Vernoux issu de la fusion du SIVM du canton de Saint-Péray et du SIVOM de Vernoux au 1^{er} janvier 2018,

Par délibération n°D2018-021 du 13 avril 2018, le Conseil Municipal de la commune de Charmes-Sur-Rhône a désigné les représentants de la commune qui siègeront comme délégués de ce nouveau syndicat.

Il est donc procédé aujourd'hui à l'installation de ces nouveaux membres du comité syndical.

DELIBERATION :

Vu les articles L.2121-33 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 5.1.1 et 5.1.2 des statuts du syndicat Crussol-Pays de Vernoux,

Vu la délibération susvisée du conseil municipal de la commune de Charmes-Sur-Rhône ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, *à l'unanimité* :

déclare : Monsieur Philippe BONNEFOY et Monsieur Daniel DUFOUR en qualité de délégués titulaires, et Madame Sandra LITTWILLER comme déléguée suppléante.

- **charge** Monsieur le Président de modifier en conséquence le tableau du comité syndical.